

# Bulletin d'adhésion

Nom Prénom :	
Service :Adresse ADP :	
	J'adhère à
Téléphone Service :	
Adresse personnelle:	
Code Postal :	
Ville :	C.G.T. FORCE OUVRIERE Aéroports De Paris
Téléphone personnel :	neroporto <b>2</b> e i ano
E-mail personnel :	
Catégorie*: Exécution - Maitrise-Haute-Maitrise -Cadre	
Durée de travail*: Plein Temps - Temps partiel	
Délégué référent FO ADP :	
* rayer la mention inutile	
Choix du Règlement* :	Date et Signat

te et Signature

- Par Prélèvements Joindre RIB 3 Prélèvements automatiques : Janvier - Avril - Juillet
- Par Chèque(s) \* Montant Total du: Nombre de chèques:

En cas de paiement échelonné: 1 chèque de 47€ (montant de la carte) + 1 ou 2 chèque(s) (montant total des timbres)

> A remettre à un délégué FO ou à retourner à : Aéroport de Paris - Force Ouvrière Bureau 2R4060 - CDG 2 **Module MN Gare TGV-RER** 95711 Roissy Charles De Gaulle

> > FO ADP Roissy: 01 48 62 67 38 FO ADP Orly : 01 49 75 06 41

Nota : Voir Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en page 3



### **COTISATIONS 2019**

**Exécution (IB)** 

**Plein temps** 

Carte : 47€ + 12 timbres à 5 euros : 60€

Soit un montant annuel de 107 euros

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 30€ (TR2) + 30€ (TR3)

**Temps partiel, CDD** 

Carte : 47€ + 12 timbres à 4 euros : 48€

Soit un montant annuel de 95 euros

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 24€ (TR2) + 24€ (TR3)

Maîtrise et haute-maîtrise (IIB-IIC1-IIC2)

**Plein temps** 

Carte : 47€ +12 timbres à 7 euros : 84€

Soit un montant annuel de 131 euros

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 42€ (TR2) + 42€ (TR3)

**Temps partiel, CDD** 

Carte: 47€ + 12 timbres à 5 euros: 60€

Soit un montant annuel de 107 euros

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 30€ (TR2) + 30€ (TR3)

**Cadres** 

**Plein temps** 

Carte: 47€ + 1 timbre FO cadres : 30€

+ 12 timbres à 8 euros : 96€

Soit un montant annuel de 173 euros

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 63€ (TR2) + 63€ (TR3)

**Temps partiel, CDD** 

Carte: 47€ + 1 timbre FO cadres: 30€

+ 12 timbres à 7 euros : 84€

Soit un montant annuel de 161 euros

Ou par prélèvement automatique 47€ (TR1) + 57€ (TR2) + 57€ (TR3)

Les cotisations syndicales sont composées d'une carte annuelle et d'un timbre mensuel (12 timbres de janvier à décembre)

La cotisation annuelle est due en totalité (à l'exception des nouvelles adhésions en cours d'année).

Les nouveaux adhérents payent la carte, plus les timbres à partir du mois d'adhésion.

Aucun remboursement ne sera effectué par FO ADP.

#### Partie à remplir par le syndicat

Prise en compte date adhésion effective (Mettre une croix dans la case)

2019	JAN	FEV	MAR	AVR	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	ост	NOV	DEC				
N° CARTE															
NBRE TIMBRES															
TARIF CARTE		47€													
TARIF TIMBRE*		4€ ou 5€ ou 7€ ou 8€													
A REGLER															

<sup>\*</sup> rayer la mention inutile

Information : Départ pour tout motif année en cours (Retraite-Fin de contrat ou autre)

La cotisation annuelle est due en totalité Aucun remboursement ne sera effectué par FO ADP

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

## Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.

Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Il harmonise les règles en Europe en offrant un cadre juridique unique.

#### Principes relatifs au traitement des données à caractère personnel par FO ADP

- Vos données sont recueillies grâce à votre consentement (signature sur le bulletin d'adhésion).
- Le Secrétaire Général FO ADP est responsable du traitement et du stockage des données.
- Vos données (Nom/prénom) sont utilisées pour le suivi des adhésions et pour vous adresser les documents syndicaux.
- Vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès, de rectification ou de suppression de vos données, par mail à l'une des adresses ci-dessous

fory@adp.fr (Roissy-Le Bourget) ou fool@adp.fr (Orly)

# Autorisation de prélèvement Automatique

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, trimestriellement à terme échu\*, si sa situation le permet, la somme ordonnée par le créancier désigné cidessus.

Je pourrai faire suspendre l'exécution de cette opération par simple demande à l'Établissement teneur de mon compte. J'avertirai directement le créancier de cette suspension <a href="mailto:fory@adp.fr">fory@adp.fr</a> et m'acquitterai du solde dû par tout moyen de paiement.

N'oubliez pas de signer votre autorisation et d'y joindre un relevé d'identité bancaire (R.I.B), postal (R.I.P) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E).

Nous vous rappelons que toutes les opérations de prélèvement sont gratuites. Le total annuel des versements fera l'objet d'un reçu permettant de bénéficier de la déduction fiscale de vos impôts à hauteur de 66 % de leur montant et dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

## A compléter - joindre un RIB

DEBITEUR														
NOM - PRENOM :														
ADRESSE:														
DATE:	DATE: SIGNATURE:													
	СОМ	PTE A DEBITER												
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	CIÉ RIB											
Code BIC (Bank Ident	ification Code) - Code	SWIFT:												

#### **CREDITEUR**

**NOM: SYNDICAT GENERAL FO ADP** 

ADRESSE: Aéroport De Paris

Bureau 5559B - BAT 400 103 Aérogare SUD CS 90055 94396 ORLY AEROGARE CEDEX

Code Banque Code Guichet								Numéro de Compte								Clé RIB						
1	8	2	0	6	0	0	1	2	8	1	2	8	9	1	8	1	Χ	Χ	X	Χ	Χ	X
IBAN FR76 1820 6001 2812 8918 1XX XXX									X													
Code BIC (Bank Identification Code) - Code SWIFT													AG	RIF	RPP	882						